



Châtaigne

N°02

01/07/2016



Animateur filière

Raphaël RAPP
CHAMBRE REGIONALE ALPC
raphael.rapp@alpc.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Châtaigne N°2
du 01/07/2016 »



Bulletin disponible sur les sites :

www.aquitainagri.fr ; www.limousin.synagri.com ; www.fredon-limousin.fr ;
www.mp.chambagri.fr

et sur le site de la DRAAF

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

Ce qu'il faut retenir

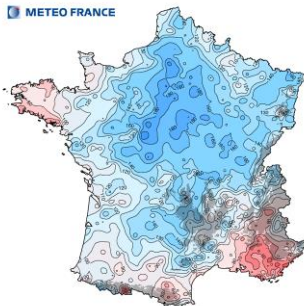
- **Phénologie** : « Pleine floraison mâle » majoritaire. Floraison femelle moyenne (cas d'avortements).
- **Cynips du châtaignier** : Emergence en cours.
- **Carpocapse du châtaignier** : Pas de risque à ce jour, le réseau de suivi se met en place.
- **Hannetons** : Observation de quelques dégâts précoces. Risque faible à nul aujourd'hui.
- **Pucerons** : Nombreuses observations. Pas de risque de dégâts directs.

Des cas d'asphyxies racinaires sur jeunes arbres ont été observés en situations à risques (sols lourds, fonds ...)

Rapport à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 des cumuls des précipitations
France

Printemps 2016

METEO FRANCE

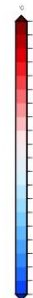
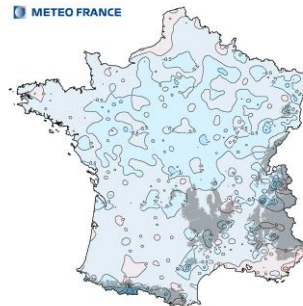


Données du : 01/06/2016 à 10:11 UTC

Ecart à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 de la température moyenne
France

Printemps 2016

METEO FRANCE



Données du : 01/06/2016 à 10:09 UTC

Le printemps 2016 a été frais et pluvieux.

- **Stades phénologiques**

Observations du réseau

Châtons mâles : Au 30/06, « **pleine floraison mâle** » (Fm2) **majoritaire sur le bassin**. « Début de brunissement » (Gm) sur les zones les plus précoces de Dordogne et du Lot (dont la pleine floraison a été constatée entre le 20 et le 25 juin), « apparition des étamines » (Fm) sur les zones plus tardives (Haute-Vienne).

Après un mois de mai plutôt froid, **on note une floraison femelle généralement moyenne, avec notamment des cas d'avortements de fleurs**.

Les conditions météorologiques accompagnant cette floraison sont néanmoins bonnes.



Début de floraison mâle et développement des fleurs femelles
(Haute-Vienne, le 30/06/2016 – crédit photo : R.RAPP / CRA ALPC)

- **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**

Éléments de biologie

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est un ravageur spécifique du châtaignier qui nous vient de Chine.

Les adultes sont des micro-hyménoptères (guêpes) de 2,5 à 3 mm de long. Les larves sont apodes (sans patte) et de couleur blanche.

Les femelles pondent dans les bourgeons latents et verts à l'aisselle des feuilles de la pousse en cours de croissance, à raison de 3 à 5 œufs par bourgeons. Chaque femelle, dont la durée de vie est d'une dizaine de jours, pond une centaine d'œufs. La totalité des adultes de cynips sont des femelles, qui se reproduisent alors par parthénogenèse (reproduction asexuée).

Les larves éclosent au bout de 30 à 40 jours et débutent leur croissance (1^{er} stade larvaire), dans le bourgeon, sans que leur présence ne laisse la moindre trace. A l'automne, elles cessent leur développement et passent l'hiver, incognito.

Observations du réseau

Même si quelques zones sont encore indemnes de cynips, le ravageur est maintenant présent sur l'ensemble des départements du bassin de production Sud-Ouest.

Cette année 2016 laisse apparaître des situations très chargées en galles, et ce sur l'ensemble des zones contaminées depuis quelques années (Dordogne, Lot, Corrèze ...). Le contrôle du ravageur par l'auxiliaire *Torymus sinensis* n'est pas encore largement visible : un laps de temps de quelques années sera nécessaire à sa multiplication sur le territoire.

L'émergence des cynips adultes a débuté sur l'ensemble du bassin.



Cynips adulte près à émerger (coupe de galle)
(Crédit photo : S.CHATUFAUD / FREDON Limousin)

Seuil indicatif de risque

Les capacités de multiplication du ravageur et l'impact sur les vergers dépendent pour une grande part des variétés de châtaigniers présentes (voir bulletin châtaigne grand Sud-Ouest n°1 du 12/04/2016, disponible sous <http://limousin.synagri.com/synagri/chataigne>).

Sur variétés sensibles (Marigoule, Marsol), la simple présence de galles constitue un risque, ce ravageur ayant une capacité de multiplication très rapide.

Evaluation du risque – cynips du châtaignier

Le risque de contamination de nouveaux vergers est en cours (vol du cynips). Attention à limiter la circulation entre zones touchées et vergers encore indemne (nord du bassin).

Dans les temps à venir il sera inutile de procéder à la suppression des galles : une partie sera vide tandis que d'autres contiendront les précieuses larves de *Torymus*.

Méthode de lutte alternative

La lutte biologique par le lâcher de l'auxiliaire *Torymus sinensis* peut être envisagée dès l'apparition des premiers symptômes de cynips sur la parcelle.

Le meilleur stade pour lâcher les *Torymus* est celui de l'apparition des feuilles, soit peu après le début du stade D « apparition des nervures et développement des feuilles ». Il faudra donc attendre le printemps 2017 pour tout nouveau lâcher.

• Carpacse de la châtaigne (*Cydia splendana*)

Éléments de biologie

Cydia splendana est un petit papillon nocturne de couleur grise (voir photo ci-dessous) ou gris clair (deux formes existent).

Pour l'identifier : Ailes antérieures, gris cendré, traversées de fines lignes claires ; à l'angle postérieur, une tache gris argenté bordée de brun et renfermant 4 petits traits noirs.

Contrairement à d'autres espèces de carpocapses, comme le carpocapse de la pomme, *Cydia splendana* **n'a qu'une seule génération par an** (on le dit « univoltin »), qui se développe **de fin juillet à fin septembre**.

Passant l'hiver dans le sol sous une forme larvaire, ***Cydia splendana* vole généralement dès la deuxième quinzaine de juillet**. Les fortes températures peuvent théoriquement avancer ces dates d'émergences. **La ponte débute quelques jours après la sortie des femelles**. Elles pondent en moyenne 100 œufs déposés le long des nervures sur chacune des faces des feuilles situées à proximité des bogues.

L'éclosion débute 10 à 12 jours après la ponte. La larve peut atteindre jusqu'à 12 à 16 mm et présente une couleur blanche ou rosée en fin de développement. Elle passe par plusieurs stades larvaires :

- *Le stade baladeur* : la chenille accède à la bogue en circulant sur le feuillage et les rameaux. Elle y pénètre jusqu'à l'intérieur de la châtaigne.
- *5 stades larvaires* : la chenille poursuit sa croissance dans le fruit pendant 40 à 45 jours, durant lesquels elle se nourrit de l'amande et creuse une galerie qui contient ses excréments.
- *À la fin de sa croissance*, la larve perce l'enveloppe de la châtaigne et s'enfonce dans le sol. Elle tisse un cocon (hibernaculum) et entre en diapause pour se métamorphoser l'été suivant.

Dégâts

Fruits véreux, particulièrement susceptibles au développement des pourritures des châtaignes.

Réseau de piégeage 2016

Afin de vous aider à mieux cibler les pics de vols du carpocapse de la châtaigne et de collecter des données quant à l'évolution de l'espèce sur nos régions, un réseau de pièges à phéromones va être mis en place ce début juillet sur nos régions.

Il est prévu **le suivi de quelques 92 pièges à phéromones répartis sur 46 vergers de producteurs volontaires** dans les départements de la Corrèze (34 pièges), de la Dordogne (27 pièges), de la Haute-Vienne (19 pièges), du Lot (8 pièges), du Tarn-et-Garonne (2 pièges) et de l'Aveyron (2 pièges). Ce réseau vous permettra de suivre de manière régulière, tout au long des mois de juillet, août et septembre, l'apparition et les pics de vols de *Cydia splendana* sur nos régions du Sud-Ouest.



Captures de *Cydia splendana* dans un piège à phéromones
(Crédit photo : R.RAPP / CRA ALPC)

Si vous souhaitez participer au réseau de suivi du vol du carpocapse, n'hésitez pas à contacter directement l'animateur de la filière BSV : raphael.rapp@alpc.chambagri.fr

Evaluation du risque – carpocapse du châtaignier

Il n'y a à ce jour aucun risque lié au carpocapse : le vol n'a pas débuté et les bogues ne sont pas encore formées.

• Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)



Autre papillon attaquant la châtaigne et au **vol plus précoce que le carpocapse** (juillet). Elle provoque notamment des chutes de bogues précoces.

Observation du réseau

Dégâts généralement limités dans le sud-ouest, a priori non préjudiciables. Les larves sont néanmoins régulièrement observées depuis quelques années, et ce notamment lors des suivis de dégâts carpocapse.

Imago de *Pammene fasciana*

• Pucerons

Observations du réseau : Des colonies de pucerons sont régulièrement observées sur les jeunes pousses.

Evaluation du risque – pucerons

Il n'y a pas de risques de dégâts directs par les pucerons.

Ils restent néanmoins des vecteurs possibles de maladies à virus, comme le virus de la mosaïque.

• Hanneton commun (*Melolontha melolontha*)

Nous sommes en 2016 dans l'année de « grand vol » du hanneton.

Observations du réseau : De légères défoliations précoces ont été observées.

Evaluation du risque – hanneton

Risque de dégâts par les adultes aujourd'hui faible à nul.

• Chenilles défoliatrices

De nombreuses espèces de chenilles peuvent brouter le feuillage du châtaignier.

Observations du réseau : Quelques cas localisés de défoliations. L'année poussante a contribué à la dilution de ces dégâts parfois impressionnants en début de saison.

Evaluation du risque – chenilles défoliatrices

Dégâts rarement importants, à surveiller localement.

• Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)

Eléments de biologie

D'origine asiatique, ce champignon ascomycète voit ses spores disséminées par l'eau de pluie, le vent, les insectes, les oiseaux.

La maladie se caractérise sur le tronc, les branches ou les rejets de l'arbre par des chancres qui entraînent le dessèchement des parties supérieures.

On reconnaît facilement le chancre sur les jeunes arbres à écorce lisse par la couleur brun-rougeâtre de l'écorce. La maladie va de l'extérieur à l'intérieur de l'écorce et gagne le bois en quelques semaines. Sur des



Chancre sur tronc

(Crédit Photo : R.RAPP – CRA ALPC)

arbres plus âgés, la détection est moins visible : l'écorce se craquelle de façon longitudinale et se boursoufle.

Observations du réseau

Le chancre est présent sur l'ensemble du bassin de production.

Des remontées de terrain font régulièrement état de problèmes de chancres sur un large panel de variétés, notamment sur les variétés Bournette (variété hybride) et Belle-Epine (variété *sativa*).

Mesures prophylactiques

La pratique du curetage des chancres peut être réalisée toute l'année : enlever avec un outil coupant (couteau, serpe, grattoir à chancre ...) la totalité de la partie atteinte, récupérer les copeaux d'écorce pour les brûler (lors de l'élimination de l'inoculum, poser une toile au sol permettant de récupérer facilement les écorces malades curetées) puis désinfecter la plaie. Il ne faut laisser aucune particule d'écorce contaminée sans quoi le chancre redémarre.

Une lutte biologique est possible par l'apport de souches hypovirulentes (forme moins virulente du champignon qui ne parvient pas à traverser les couches liégeuses créées par l'arbre) selon la méthode « chancre griffé ». Elle consiste à griffer l'écorce sur toute la surface du chancre puis à appliquer au pinceau le mélange de souches hypovirulentes diluées à 50 % d'eau. Lorsque cette forme atteint un chancre virulent, celui-ci cesse de s'étendre et on constate une cicatrisation à la périphérie du chancre.

En outre, il est important de :

- Lors de l'entretien du verger, éviter absolument les blessures des troncs par le matériel (broyeur, outils de travail du sol, débroussailleuse à fil,...) ;
- Désinfecter régulièrement les outils de taille et greffage (idéalement entre chaque arbre) ;
- Veiller à entretenir la fertilité de son verger : **plusieurs observations de techniciens concluent sur l'importance d'une bonne fumure organique (ou d'un taux de matière organique élevé) pour limiter la propagation des chancres.**

• **Asphyxie racinaire**

Observations du réseau

Des cas de jeunes plantations dépérissantes ont été observés. Il s'agit notamment d'implantations sur des terrains trop lourds ou des fonds.

Le premier semestre très pluvieux que nous venons de connaître a pu également accentuer les problématiques d'asphyxie latentes, avec la mortalité d'arbres de quelques années (ex. photo ci-dessous).



Jeune châtaignier : sensibilité à l'asphyxie racinaire fatale en cette année pluvieuse
(Crédit photo : R.RAPP / CRA ALPC)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaigne sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture ALPC, Fredon Limousin, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, CAPEL, Périgourdine, LIMDOR, Ecolim, Invenio et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".